

**FICHE DE POSTE**

**Intitulé de l'emploi :**

**Officier(e) de Protection Instructeur en division géographique**

**Catégorie statutaire / Corps**

A

**Groupe RIFSEEP**

4

**Domaine(s) fonctionnel(s)**

Service aux usagers

- EFR-CAIOM
- EFR-Permanent
- CAIOM-Tremplin
- Emploi-fonctionnel de la filière technique, sociale ou SIC

**Emploi(s) type / Code(s) fiche de l'emploi-type**

MI : Officier de protection demande d'asile / USA007A

Poste substitué

**Fondement(s) juridique(s) du recrutement sur contrat, le cas échéant :**

- 1° de l'article 4 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984
- 2° de l'article 4 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984
- 3° de l'article 4 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984
- Article 6 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984
- Article 6 bis de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984

**Localisation administrative et géographique / Affectation**

OFPRA  
Division géographique  
201, rue Carnot  
94136 Fontenay-sous-Bois cedex

## **Vos activités principales**

Sous la responsabilité du Chef de Division, l'officier(e) de protection a pour mission d'instruire des dossiers de demande d'asile comprenant un récit écrit et les documents versés par le demandeur.

-Il (elle) auditionne les demandeurs, rédige les comptes rendus, analyse et qualifie les craintes invoquées. Il instruit les différentes pièces du dossier et rédige une proposition de décision motivée en droit et en fait.

-Il (elle) instaure un dialogue avec les demandeurs et veille à créer un cadre sécurisant d'entretien dans un contexte d'interculturalité et de prise en compte des vulnérabilités.

-Il (elle) collecte des informations sur les pays d'origine, fait des recherches dans les domaines de la géopolitique et du juridique.

-Il (elle) assure une veille documentaire sur les pays traités et met à niveau ses connaissances de manière permanente.

## **Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions**

Travail sur objectifs chiffrés et dans des délais restreints.

Respect de hauts standards de confidentialité.

Capacité à s'adresser à des publics variés.

Maîtrise de l'anglais ou d'une autre langue étrangère appréciable

| Vos compétences principales mises en œuvre  |   |   |
|---|---|---|
| Connaissances techniques  | Savoir-faire  | Savoir-être   |
| <b>Connaître l'environnement professionnel</b><br>niveau expert<br>à acquérir                           | <b>Savoir travailler en équipe</b><br>niveau maîtrise<br>requis | <b>Avoir le sens des relations humaines</b><br>niveau maîtrise<br>requis  |
| <b>Avoir des compétences juridiques</b><br>niveau pratique<br>requis                                    | <b>Avoir l'esprit de synthèse</b><br>niveau maîtrise<br>requis  | <b>savoir s'adapter</b><br>niveau maîtrise<br>requis                      |
| <b>Avoir des compétences en informatique - bureautique</b><br>niveau pratique<br>requis                 | <b>Savoir analyser</b><br>niveau maîtrise<br>requis             | <b>savoir communiquer</b><br>niveau maîtrise<br>requis                    |
|   | <b>Savoir rédiger</b><br>niveau maîtrise<br>requis              | <b>Faire preuve de rigueur et de méthode</b><br>niveau maîtrise<br>requis |
|   | <b>Savoir s'organiser</b><br>niveau maîtrise<br>requis          |   |
| <b>Autres : Connaissances en géopolitique, relations internationales, histoire politique et sociale</b> |   |   |

### Votre environnement professionnel

Avec plus de 1.000 agents, l'OFPPA est un établissement public administratif indépendant chargé, sous la tutelle administrative et financière du ministère de l'Intérieur, d'instruire les demandes de protection internationale en application des textes français, des directives européennes et des conventions internationales. Il assure également une mission de protection juridique et administrative à l'égard des réfugiés, des bénéficiaires de la protection subsidiaire et des apatrides.

- **Activités du service**

A l'OFPPA, les demandes d'asile sont instruites au sein de six divisions géographiques réparties sur deux pôles (Asie/Europe - Amériques/Afrique).

- **Composition et effectifs du service**

Chaque division est composée d'un chef de division assisté d'un adjoint et de sept chefs de section encadrant chacun l'activité d'une dizaine d'officiers de protection instructeurs. Ces derniers sont en charge de l'instruction de l'ensemble des demandes d'asile. Ces agents sont tous de catégorie A. Chaque division géographique compte également une dizaine de secrétaires de catégorie C.

- **Liaisons hiérarchiques**

Chef(fe) de division  
Adjoint(e)  
Chef(fe)s de section

- **Liaisons fonctionnelles**

Les services d'appui à l'instruction : affaires juridiques, documentation, interprétariat.

**Durée attendue sur le poste : 3 ans**

**Vos perspectives :**

**Mobilité interne :**

**A moyen terme :**

Intégration d'un groupe de référents spécialisés par thématiques (violences faites aux femmes, mineurs non accompagnés, traite des êtres humains ...) ou par pays.

Participation à des missions foraines en France ou à l'étranger.

Accompagnement de nouveaux officiers de protection dans le cadre d'un tutorat.

**A long terme :**

Evolution vers un poste de consultant juridique ou de chargé de recherches.

Evolution vers un poste d'encadrement au sein de l'Etablissement.

**Mobilité externe :**

Postes de chargé de mission ou de projet dans le domaine de l'asile ou d'autres domaines plus juridiques au sein de la fonction publique d'Etat ou de différents établissements publics.

**Qui contacter ?**

Le chef du service des ressources humaines : M. Thierry DOUCEMENT - ressources-humaines@ofpra.gouv.fr

**Date limite de dépôt des candidatures : Recrutement tout au long de l'année**

Date de mise à jour de la fiche de poste (03/03/2020)